



Avril
2021



LE BULLETIN DU SUBDRAY

SOMMAIRE

Interview de Monsieur le Maire, Bruno Fouchet	2
La nouvelle équipe municipale	3
Rôles et missions	4
Délégations diverses	5
Le Centre Communal d'Action Sociale	5
Bourges Plus et la commune du Subdray	6
Le personnel communal	7
La géothermie.....	9
IntraMuros, application citoyenne.....	10
Infos pratiques	12

INTERVIEW

L'année 2020 a vu se dérouler, dans un contexte sanitaire très particulier, les élections municipales.

Bruno Fouchet, après 3 mandats passés en tant que conseiller municipale et Maire adjoint, a été élu Maire du Subdray.

Ce Bulletin lui donne l'occasion de présenter son équipe et de communiquer sur l'orientation donnée pour les cinq prochaines années.



Entretien avec Bruno Fouchet, Maire du Subdray, Vice-Président « Accessibilité et bâtiments communautaires » à la communauté d'Agglomération Bourges Plus.

Le Bulletin du Subdray :

Monsieur le Maire, après avoir été élu en mars dernier, vous avez, vous et votre équipe, pris vos fonctions le 28 mai 2020.

Après environ dix mois d'exercice, quel est votre sentiment ?

Bruno Fouchet, Maire du Subdray :

Un début de mandat à 2 vitesses avec une impression de rapidité pour la mise en place de notre conseil municipal et le lancement des différentes commissions. Et une impression de ralenti de par la mise en sommeil de nos associations, de nos festivités, de nos événements. Cette crise sanitaire aura également touché nos écoles, notre périscolaire avec des protocoles sanitaires fréquemment adaptés pour la bonne marche de nos institutions. Malgré cela, l'équipe municipale a su s'adapter et pu travailler sur différents projets afin de mettre en œuvre certaines actions pour la partie enfance et CCAS.

Le Bulletin du Subdray :

Quels projets souhaitez-vous réaliser à court ou moyen terme ?

B.F. : Ce mot projet n'aurait pas de sens si je ne lui associais pas le mot ambition. Une ambition d'apporter à notre village une certaine qualité de vie et de sérénité. Au niveau des travaux, la salle des fêtes « La Grange » est dans sa phase de livraison avec un apport de nouveautés telles que vidéo projection, sonorisation, cuisine, extension de la scène pour le confort de nos associations et des locations. Pour ses abords, la destruction de l'ancien mur permet d'avoir une vue élargie sur un espace arboré cohabitant avec les anciens bâtiments de la ferme. Pour la partie église, la phase 2 (intérieur) débutera en mai prochain.

La création d'un nouveau lotissement ainsi que celle d'un rond-point au carrefour du chemin des Ouches du Grenouillat verront le jour à moyen terme.

Mais avant tout, suite aux actes de vandalisme sur la mairie et l'école, le week-end du 14 février dernier, en coopération avec les services de police, une étude pour l'implantation de vidéo protection sur nos bâtiments communaux est menée. Dans le même temps, nous mettrons en place le dispositif « Participation citoyenne » en collaboration avec la police ou la gendarmerie.

Le Bulletin du Subdray :

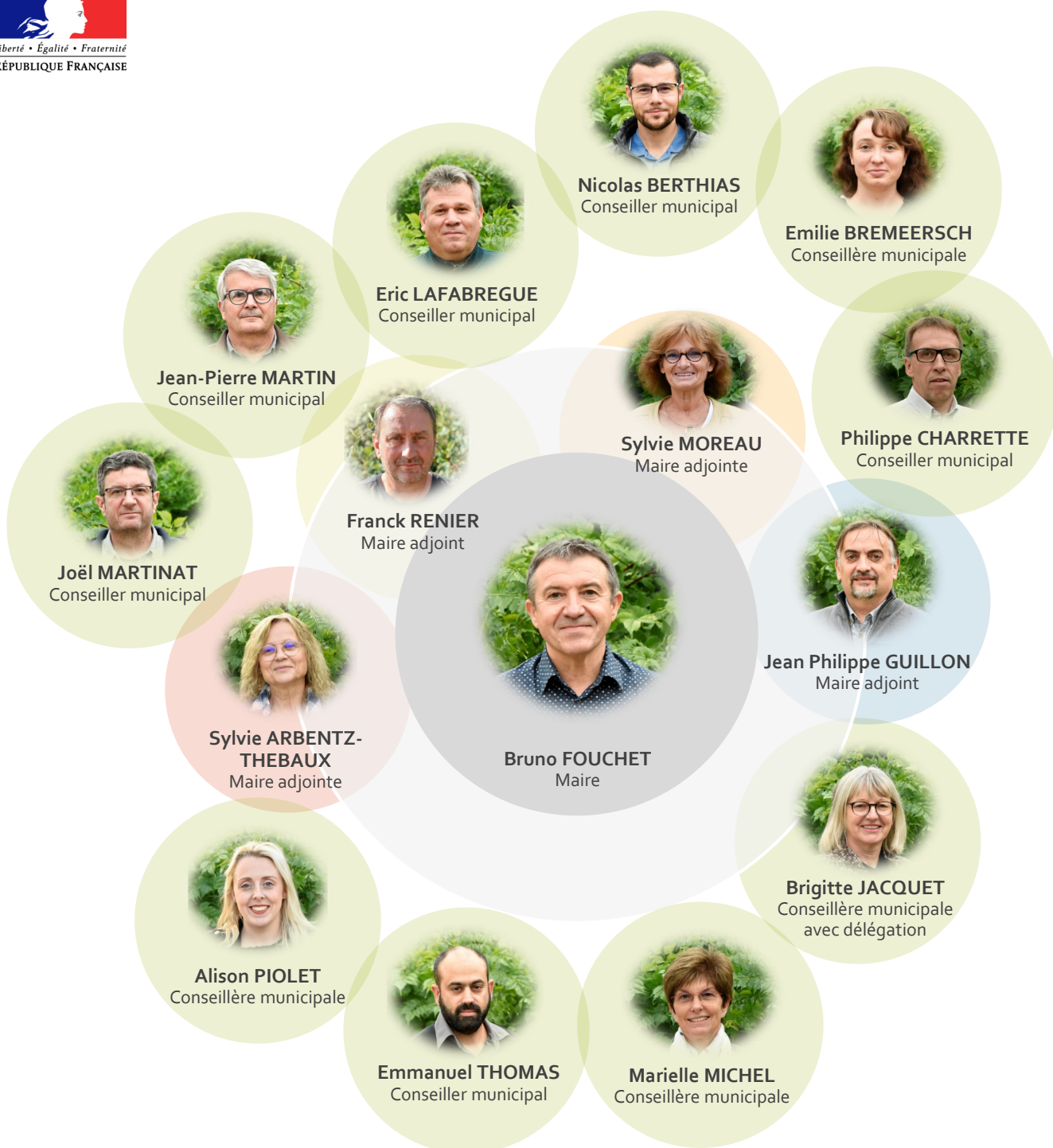
Que peut-on souhaiter à la commune du Subdray et à ses habitants ?

B.F. : Optimisme, ambition et solidarité seront mes 3 souhaits pour notre commune avec l'espoir de la reprise économique de nos artisans, commerçants, entreprises et que les mots covid, masques, confinement, couvre-feu ne fassent plus partie de notre langage. Que nos vies sociales, associatives et familiales reprennent leurs rythmes d'avant.

Compte tenu du nombre d'habitants de la commune, le Conseil Municipal du Subdray est composé de 15 élus.

Monsieur le Maire a donné délégation à 4 Maires adjoints.

Il a également créé des commissions composées d'élus en fonction des choix et des compétences de chacun.



RÔLES ET MISSIONS

Maire

Bruno FOUCHET

Président de fait de toutes les commissions

Commission Finances

Bruno FOUCHET (président)
Philippe CHARRETTE
Eric LAFABRÈGUE
Jean-Pierre MARTIN
Joël MARTINAT
Sylvie MOREAU
Franck RENIER

1^{er} Adjoint

Franck RENIER

Travaux
Piloteage des services techniques
Urbanisme
Accessibilité
Prévention et Sécurité

2^{ème} Adjoint

Sylvie MOREAU

Environnement
Développement durable
Cadre de vie
Fleurissement
Bibliothèque

Commission Appels d'Offres

Franck RENIER (vice-président)
Nicolas BERTHIAS (titulaire)
Jean-Pierre MARTIN (titulaire)
Emmanuel THOMAS (suppléant)
Jean Philippe GUILLON (suppléant)
Eric LAFABREGUE (suppléant)

Commission Travaux, Urbanisme, Accessibilité, Prévention et Sécurité

Nicolas BERTHIAS
Philippe CHARRETTE
Eric LAFABREGUE
Jean-Pierre MARTIN
Sylvie MOREAU
Emmanuel THOMAS

Commission Environnement, Développement durable, Cadre de vie, Fleurissement, Bibliothèque

Emilie BREMEERSCH
Jean Philippe GUILLON
Jean-Pierre MARTIN
Alison PIOLET

Commission Vie associative

Brigitte JACQUET (délégué)
Nicolas BERTHIAS
Eric LAFABREGUE
Jean-Pierre MARTIN
Alison PIOLET
Emmanuel THOMAS

3^{ème} Adjoint

Sylvie ARBENTZ-THEBAUX

Affaires scolaires
Affaires périscolaires

4^{ème} Adjoint

Jean Philippe GUILLON

TIC
Moyens généraux
Intergénérationnel
Patrimoine
Communication

Commission Bois

Sylvie MOREAU
Franck RENIER
Jean-Pierre MARTIN
Jean BEAUVAIS

Commission Affaires scolaires et périscolaires

Nicolas BERTHIAS
Emilie BREMEERSCH
Jean Philippe GUILLON
Marielle MICHEL
Alison PIOLET

Commission Communication

Sylvie ARBENTZ-THEBAUX
Philippe CHARRETTE
Brigitte JACQUET
Eric LAFABREGUE
Joël MARTINAT
Sylvie MOREAU

Office Municipal Sport Animation Culture

Elus municipaux membres du CA :
Jean-Pierre MARTIN
Joël MARTINAT
Franck RENIER

Commission Intergénérationnel

Sylvie ARBENTZ-THEBAUX
Emilie BREMEERSCH
Brigitte JACQUET
Marielle MICHEL

CONSEIL MUNICIPAL



Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus **tous les 6 ans au suffrage universel**.

DÉLÉGATIONS DIVERSES

Un certain nombre de délégations sont attribuées aux élus. Celles-ci concernent les structures énumérées dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous.

Comité National d'Action Social (CNAS)	Jean Philippe GUILLON (délégué élu)	Christelle LORIENT (délégué agent)
	Titulaire	Suppléant
Syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE18)	Bruno FOUCHET	Emmanuel THOMAS
Correspondant Défense	Marielle MICHEL	-
Lycée agricole : Conseil d'Administration	Bruno FOUCHET	Jean Philippe GUILLON
Lycée agricole : Conseil intérieur	Brigitte JACQUET	Sylvie MOREAU
Lycée agricole : Commission Hygiène et Sécurité	Marielle MICHEL	Franck RENIER
Lycée agricole : Conseil d'exploitation agricole	Sylvie MOREAU	Franck RENIER
Lycée agricole : Conseil du centre CFPPA	Sylvie MOREAU	Sylvie ARBENTZ-THEBAUX
Lycée agricole : Conseil de perfectionnement CFA	Brigitte JACQUET	Bruno FOUCHET
Conseil d'administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	Jean Philippe GUILLON	-

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) apporte son soutien aux personnes en difficulté (aide au chauffage, aide au transport pour les demandeurs d'emplois, aides à la télé-présence maintenues, ...), participation aux cotisations pour les enfants adhérant à une association sportive ou culturelle, et aux centres de loisirs, organisation du Noël des enfants et de celui des aînés.

L'actuel CCAS du Subdray est composé des membres du Conseil Municipal suivants :

- Bruno FOUCHET (Président)
- Brigitte JACQUET (Vice-présidente)
- Sylvie ARBENTZ-THEBAUX
- Emilie BREMEERSCH
- Jean-Philippe GUILLON
- Alison PIOLET

Et des membres volontaires suivants :

Françoise CHARRETTE



Anne-Sophie FERRIER



Odile TANGUI



Isabelle DUCHATELET



Brigitte MARCHON



BOURGES PLUS ET LA COMMUNE DU SUBDRAY

Une Communauté d'agglomération est un établissement public régi par le CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) comme l'est une commune ou un conseil départemental.

La Communauté d'agglomération est gérée par un conseil communautaire composé de conseillers municipaux des communes membres : Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis, Trouy, Vorly.

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus. Son rôle est similaire à celui du conseil municipal, mais à l'échelle de l'intercommunalité. Le Conseil communautaire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Il vote le budget et décide des orientations de la politique communautaire.

Bruno FOUCHET représente la commune du Subdray au sein du Conseil communautaire.

Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est chargé de préparer les propositions à soumettre au Conseil communautaire et de régler les missions pour lesquelles il a reçu une délégation. Il a un rôle essentiel puisqu'il donne un avis consultatif sur les projets de délibérations. Le Bureau communautaire de Bourges Plus est composé de 21 membres (1 président, 15 vice-présidents et 5 délégués communautaires). Chacune des 17 communes est représentée par un élu au moins.

Bruno FOUCHET représente la commune du Subdray au sein du Bureau communautaire.

Les Commissions

Les Commissions de Bourges Plus sont des groupes de travail. Elles couvrent l'ensemble des compétences exercées par la Communauté d'agglomération, elles font des propositions au Bureau communautaire.

Elles se réunissent avant chaque Conseil communautaire.

Voici le liste de ces commissions avec pour chacune d'entre elles les élus ayant reçu délégations de la part de M. le Maire :

Commission Finances – Ressources Humaines – Contractualisation – Accessibilité – Bâtiments Communautaires	Bruno FOUCHET
Commission Economie – Promotion Du Territoire – Enseignement Supérieur – Tourisme – Archéologie – Valorisation Du Patrimoine	Jean-Philippe GUILLON
Commission Eau (Eau Pluviale et Rivières, Assainissement, Eau Potable), Transition Ecologique Et Energies Renouvelables)	Bruno FOUCHET
Commission Habitat – PRU – Cœur De Ville – Gens Du Voyage – Economie Circulaire et Déchets	Franck RENIER
Commission Cohésion Communautaire – Action Sociale – Sante – Politique De La Ville – Usages Numériques	Brigitte JACQUET
Commission Urbanisme – Biodiversité – Trames Verte Et Noire – Mobilité Et Voirie – Plan Vélo	Sylvie MOREAU (Vice-présidente)

UN PERSONNEL COMMUNAL AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

L'enfance	Missions
Agnès CHOLLET	Agent recrutée sous contrat d'accroissement d'activités (contexte sanitaire), animatrice à l'école et à l'Espace Enfants, tous les jours.
Jean-Marc COUDEREAU	Agent agréé Jeunesse et Sport, animateur à l'Espace Enfants, accueil périscolaire, centre de loisirs le mercredi, restauration scolaire, entretien des locaux.
Patricia DAOUT	Animatrice à l'Espace Enfants, restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs le mercredi, détachée à l'école tous les après-midis en soutien dans la classe de Grande Section, entretien des locaux.
Maude FRETET	Agent recrutée sous contrat de remplacement, animatrice à l'Espace Enfants, restauration scolaire, accueil périscolaire, entretien des locaux.
Iris JOUANNETAUD	ATSEM classe de Petite Section, animatrice à l'Espace Enfants, accueil périscolaire, centre de loisirs le mercredi, entretien des locaux.
Marina KOUTAMBAKANA NKOUSSOU	Animatrice à l'Espace Enfants, détachée le matin à l'école en soutien dans la classe de Grande Section de 8h30 à 11h00, restauration scolaire, entretien des locaux.
Christine ROLAND	ATSEM classe de Moyenne Section, animatrice à l'Espace Enfants, accueil périscolaire, centre de loisirs le mercredi, entretien des locaux.
Marie-Pierre ROUX	Agent rattachée à l'Espace Enfants, animatrice en charge de la restauration scolaire et de la cuisine, centre de loisirs le mercredi, accueil périscolaire, entretien des locaux.
Cathy SAURET	Animatrice à l'Espace Enfants, accueil périscolaire, centre de loisirs le mercredi, restauration scolaire, entretien des locaux.



UN PERSONNEL COMMUNAL AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ (SUITE)

Les espaces verts	Missions
Bertrand HENAULT	Agent service technique espaces verts, nettoyage entretien des espaces extérieurs de la commune, suivi des entreprises externes à la commune, distributions courriers et information public.
Mathieu NOC	Agent service technique espaces verts, nettoyage entretien des espaces extérieurs de la commune, spécialisé dans la menuiserie et travaux bâtiments, suivi des entreprises externes à la commune, distributions courriers et information au public.
Elisabeth ROSSIGNOL	Agent service technique espaces verts, nettoyage entretien des espaces extérieurs de la commune, spécialisé dans la décoration, fleurissement, suivi des entreprises externes à la commune distributions courriers et information public.



L'administration	Missions
Christelle LORIENT	Assistante de gestion administrative : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil physique et téléphonique de la Mairie, • Actes de l'État civil, • Gestion du secrétariat général, du CCAS, de l'urbanisme, • Participation à la mise en œuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale.
Chantal PILORGET	Secrétaire de Mairie : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre, sous les directives des élus, des politiques délivrées par l'équipe municipale, • Organisation des services de la commune, et dans ce contexte : élaboration du budget, gestion des Ressources Humaines, Conseil municipal, finances, marché public, secrétariat.



La Bibliothèque	Missions
Véronique QUEINNEC	Agent du Patrimoine et des bibliothèques, organisatrice et animatrice des activités.



LA GÉOTHERMIE, SOURCE D'ÉNERGIE CHOISIE POUR LA GRANGE

Le principe de la géothermie est de capter l'énergie disponible sous la surface de la Terre. Lorsque l'énergie est captée à moins de 200 mètres de profondeur, on parle généralement de géothermie de surface. C'est le cas pour le système installé dans notre commune. Si l'énergie est captée au-delà, on entre dans le domaine de la géothermie profonde. Pour la commune, cinq sondes ont été installées à une profondeur de 120 mètres.

Dans les premiers 200 mètres de profondeur, les technologies de la géothermie valorisent l'inertie thermique du sol, c'est-à-dire la stabilité en température du sol, plutôt que son niveau de température. En hiver, le sol se refroidit moins vite que l'air extérieur et constitue donc un réservoir de chaleur. En été, il conserve de la fraîcheur alors que la température de l'air augmente.

Cette énergie est captée pour alimenter une pompe à chaleur (PAC), qui la transforme et la transmet à un niveau de température compatible avec des émetteurs (radiateurs, planchers chauffants, ventilo-convecteurs).

Avec la géothermie de surface, de façon durable, on peut produire du froid, du frais, de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire, pour répondre à des besoins résidentiels, tertiaires, agricoles, industriels, ...



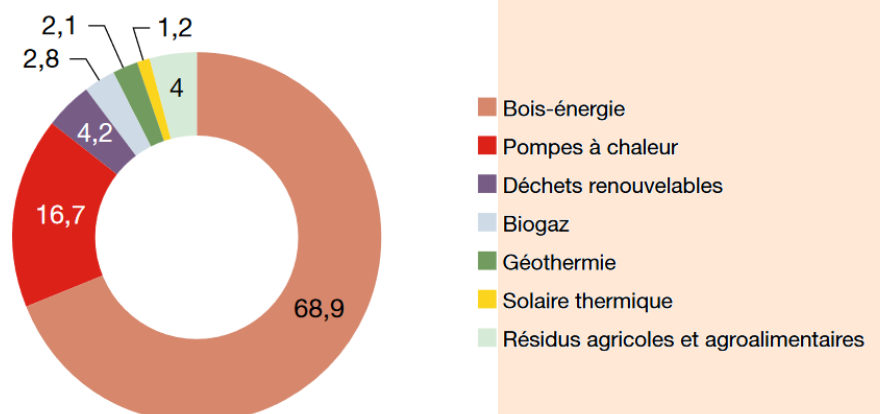
Pour accéder à une ressource plus profonde et installer les capteurs, il faut recourir à des techniques de forage.

Source : www.geothermies.fr (site du Bureau de recherches géologiques et minières)

Les technologies de la géothermie valorisent l'énergie du sous-sol sur place, sans transport ni combustion. Elles génèrent donc très peu de gaz à effet de serre.

On considère que les installations qui fonctionnent avec des pompes à chaleur (PAC) géothermiques rejettent environ 4 fois moins de CO₂ que celles utilisant l'électricité de façon classique, 5 fois moins que celles au gaz naturel et 7 fois moins que celles au fioul, pour satisfaire un même besoin de chauffage.

Consommation primaire d'énergies renouvelables pour la production de chaleur en France en 2017 :



En % (données corrigées des variations climatiques)

Source : Service des Données et Études Statistiques

INTRAMUROS, APPLICATION CITOYENNE

Depuis quelques semaines, l'application IntraMuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les habitants de la commune à la vie locale.

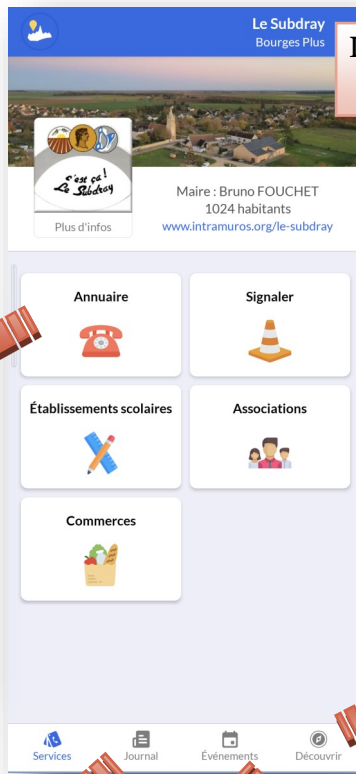
Les habitants reçoivent des alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements et aux points d'intérêt touristiques de leur bassin de vie. En effet, les informations publiées par les collectivités ayant elles-mêmes choisi IntraMuros sont accessibles dans une rayon d'actions choisi par l'utilisateur (c'est le cas actuellement de la municipalité de Saint Florent sur Cher).

Des services sont mis disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, des sondages, les associations, les écoles, et les commerces et artisans.



UN NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION

Le panneau d'information installé dernièrement devant le Mairie, complète les moyens de communication de la municipalité. Il était indispensable de remplacer le précédent panneau tombé en panne récemment. Le nouveau moyen d'affichage permettra de relayer les messages les plus importants (alertes météo ou autres) comme les annonces d'évènements (culturels, sportifs...).



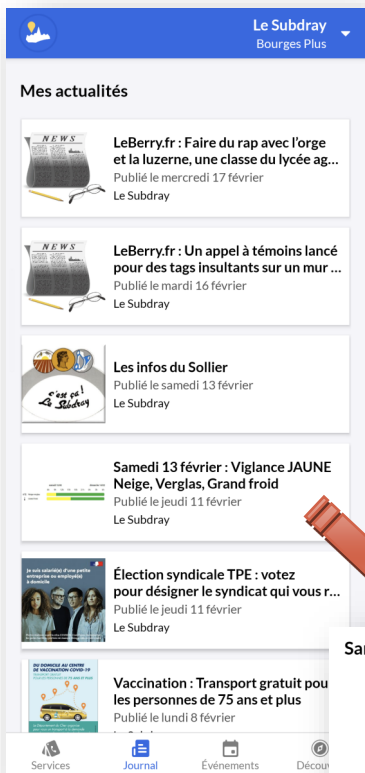
Le menu principal donne accès aux rubriques disponibles



L'annuaire propose les coordonnées utiles aux habitants



L'utilisateur peut découvrir tout ce qu'il y a à voir et à visiter à proximité.

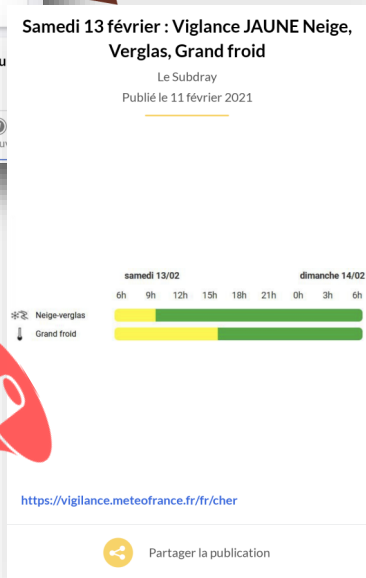


La rubrique Actualités propose des informations relatives à la commune ou utiles aux habitants de la commune.

L'application est configurable et s'enrichira au fil du temps. Les associations pourront, si elles le souhaitent, contribuer.



Un évènement est délimité dans le temps



BULLETIN MUNICIPAL DU SUBDRAY

Publication préparée par la Commission Communication du Conseil municipal du Subdray.

Articles préparés en collaboration avec les associations et les membres du Conseil municipal.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 02 48 55 26 04 (email : mairie.subdray@wanadoo.fr).

Crédit illustrations : Equipe municipale, Associations du Subdray.

Impression et tirage : Imprimerie Notre-Dame (Bourges) en 450 exemplaires.



PERMANENCE DES ÉLUS

M. le Maire, **Bruno FOUCHET**, assure une permanence en Mairie le premier samedi du mois de 9h à 12h.

Les Maires adjoints,

Franck RENIER,
1er adjoint
Travaux, Pilotage des services techniques, Urbanisme, Accessibilité, Prévention et Sécurité

Sylvie MOREAU,
2ème adjoint
Environnement, Développement durable, Cadre de vie, Fleurissement, Bibliothèque

Sylvie ARBENTZ-THEBAUX,
3ème adjoint
Affaires Scolaires, Périscolaires

Jean Philippe GUILLOIN,
4ème adjoint
Technologies de l'Information et de la Communication, Moyens généraux, Intergénérationnel, Patrimoine, Communication

assurent une permanence en Mairie, sur rendez-vous.

INFOS PRATIQUES

Ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30.
Mardi de 8H30 à 12H.

Ouverture de la Bibliothèque

Lundi de 16h à 19h, Mercredi de 15h à 19h et Vendredi de 16h30 à 18h30.
A partir du 1er mai : Mardi de 16h à 18h30, Mercredi de 15h à 19h, Vendredi de 16h30 à 18h30.

Ouverture de la déchetterie de Trouy (n° Vert : 0 800 897 730)

ETE (à partir du 01/04)		HIVER (à partir du 02/11)	
Lundi	9h-12h et 15h-18h	Lundi	9h-12h et 14h-17h
Mercredi	15h-18h	Mercredi	14h-17h
Vendredi	15h-18h	Vendredi	14h-17h
Samedi	9h-12h et 15h-18h	Samedi	9h-12h et 14h-17h

Location de salles

Pour tout renseignement concernant la location de salles, appeler le secrétariat de MAIRIE au 02 48 55 26 04 (email : mairie.subdray@wanadoo.fr)

Attention : Des travaux étant engagés, la location de La Grange n'est pas possible pour le moment.

Horaires du Pedibus



Contact : 06 30 11 168

Les Outils	8h10
La Grange	8h20
La Grange école	8h25

Marchés de producteurs 2021

Dimanche de 9h à 12h30 aux dates suivantes :

2 mai
6 juin
4 juillet
5 septembre
7 novembre

